

## **Économie Humaine et stratégie chrétienne de développement. Une approche systémique au service d'un développement harmonisé.**

*François Ndzana*

La réflexion sur le développement des hommes et des sociétés amène à prendre pleinement en compte la dimension économique de cette problématique en tant que telle, et dans ses relations avec les dimensions environnementales et sociales. Il s'agit de montrer qu'au cœur de la question du développement et ses catégories sociales, politiques et environnementales qui émergent au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la question économique trouve sa place. Ces catégories, toutefois, ne doivent pas être absolutisées; s'inscrire dans une perspective de développement harmonisé nécessite d'approcher l'homme, les sociétés humaines et leurs espaces de vie dans toutes leurs dimensions (politiques, culturelles et spirituelles...). D'où la nécessité d'une approche systémique convoquant les apports d'économistes, sociologues, théologiens, politiques etc. L'économie humaine dans la perspective du dominicain L-J. Lebreton a perçu l'intérêt d'une telle approche qui se situe au fondement de sa réflexion sur l'économie et le développement. Alors que s'expriment de plus en plus ouvertement des critiques envers l'économie néolibérale capitaliste (1) qui se financiarise au profit des actionnaires et autres multinationales au comportement prédateur, il est important de promouvoir une approche économique qui, depuis les années 1940, cherche à mieux articuler l'économie, le politique et le social pour répondre aux besoins sociaux collectifs. Il s'en suit que l'objet central de l'économie humaine, induit par son titre même, est le rapport de l'homme à l'économie. Établir un dialogue avec le social, l'économie et le politique amènerait donc à poser ces questions aux tenants de l'économie humaine: comment définir à partir d'une approche de synthèse des sciences physiques et métaphysiques, un mode opératoire permettant de promouvoir la montée

humaine chez tous les hommes? Les principes de ce mode d'action ne sont-ils pas capables de définir ce qu'il convient de nommer une «stratégie chrétienne» de développement harmonisé? Les réponses à ces interrogations nous introduisent au cœur de l'économie humaine dans son approche systémique fondée sur des principes inspirateurs d'éthique économique et base d'un développement harmonisé.

### **Une approche systémique de la réalité économique**

Pierre Livet affirme que la science économique a pour objet les sociétés humaines et les comportements humains. (2) Cet objet de travail invite l'économiste au dialogue avec toutes les sciences humaines partageant le même objet d'étude. S'il est exact que l'économie a vocation à développer ses analyses dans toutes les sphères de l'activité humaine, et pas seulement dans la sphère de la production et de l'échange, elle doit rejeter l'attitude impérialiste qui consisterait à considérer a priori ses méthodes spécifiques comme les plus, voire les seules, pertinentes. Les autres disciplines ont également vocation à appliquer leurs propres méthodes aux domaines de prédilection de l'économie. C'est ce dialogue qui rend compte de ce que Karl Polanyi nomme une «économie plurielle». (3) Celle-ci n'a de sens que comme expression économique d'une «société plurielle». (4) C'est en effet à ce niveau que se situe l'alternative à ce que K. Polanyi ou Mickaël Sandel ont dénoncé comme «société de marché», une société où les règles marchandes dominent les relations interpersonnelles et sociales. (5) Le propre du type de société plurielle est de subordonner à l'économie marchande d'autres formes d'échange indispensables à la constitution de toute société: le lien politique et l'échange non marchand

organisé autour de l'espace du don et de la réciprocité (6) (rapports familiaux, amoureux, amicaux), mais aussi toute organisation qui relève du libre choix des personnes associées. Toute société qui ne reconnaît pas le caractère irréductible de ces types d'échange se trouve gravement déséquilibrée et risque l'implosion ou l'explosion. Sans renoncer aux spécificités méthodologiques des diverses disciplines, et sans pour autant prôner un total relativisme quant à la pertinence de leurs conclusions, l'économie peut tirer profit du métissage des outils, de la confrontation ou de la complémentarité des résultats des sciences humaines et sociales. Ce dialogue, nécessaire avec les autres sphères de connaissance en vue d'une analyse pertinente, appelle une approche renouvelée que l'économie humaine assume du point de vue méthodologique en intégrant des éléments de sociologie, d'histoire, de science politique, de psychologie, de théologie et d'anthropologie au service d'une finalité commune: la montée humaine. C'est ce qui amène Paul Houée à affirmer que l'économie humaine se situe au carrefour des sciences humaines. (7) Son approche méthodologique qui reste fidèle à la trilogie du voir-juger-agir est donc éminemment systémique, conciliant la méthode déductive des sciences métaphysiques et l'approche inductive des sciences empiriques. Elle obéit en réalité à la philosophie de promotion d'une pensée qui, éclairée par des principes et valeurs métaphysiques, part de la réalité choquante pour aboutir à l'action de transformation des structures. Cette trilogie est vécue dans un itinéraire personnel et communautaire en trois étapes rendant compte de la dynamique du «voir», du «juger» et de «l'agir» dans chaque acte d'engagement personnel et communautaire. Prosaïquement, il s'agit: a. D'étudier le malheur des hommes de notre temps encadrés dans les diverses sociétés ou communautés dont ils sont membres (voir); b. Chercher les causes de ce malheur (juger); c. Intervenir pour atténuer ou supprimer ces causes, s'y mettre à plusieurs, travaillant d'un cœur unanime en étroite coordination (agir). (8) Cette approche se veut cohérente avec l'inspiration humaniste et communautaire de l'économie

humaine. En effet, la perspective lebretienne hérite du néothomiste une vision anthropologique qui voit en l'homme une harmonie infinie de toutes les valeurs naturelles associées à la puissance infinie d'aimer et la capacité potentielle de saisir Dieu. (9) Par conséquent, dans le domaine économique, au bénéfice du bien-être individuel et collectif, il importe que l'homme déploie ses capacités à saisir la réalité, convoquant toutes sciences et philosophies pouvant contribuer selon l'interdisciplinarité, à la réalisation de son objectif de connaître pour mieux agir. (10) Car l'observation, le jugement et l'action ne sauraient relever d'une seule unité de savoir.

Ce travail se fait aussi dans un esprit d'équipe tissant des réseaux dans les quatre coins du monde, de manière à fonder la grande famille d'économie humaine. C'est pourquoi au cœur de la méthode d'économie humaine, le travail en réseaux est fondamental. L'aspect systémique de l'approche entend promouvoir les liens entre les structures sociales et religieuses, le contexte social, politique et économique de chaque société. Ces liens permettent de tisser un réseau de nœuds, de connexions, d'acteurs et de flux contribuant à bâtir un développement au bénéfice de tout homme et de tous les hommes.

### **Pour un développement harmonisé**

Le développement harmonisé est usufructier d'une approche systémique et de synthèse des sciences. Conjuguées harmonieusement, les sphères scientifiques contribuent chacune selon sa spécificité propre, à bâtir une culture de développement inscrite dans une perspective dite harmonisée. Cette perspective surpasse le paradigme mécanique issu du modèle néolibéral qui perçoit le développement comme la résultante de l'accroissement des facteurs quantifiables du bien-être personnel et collectif. Une telle approche qui souffre de son caractère réducteur provoque la confusion entre *croissance économique* et *développement*. La perspective de l'économie humaine oppose à ce paradigme néolibéral une conception organique. Elle met en valeur la métaphore du vivant qui

avance par changements successifs vers un optimum, dans une harmonie interne: «L'arbre porte en lui son principe d'harmonisation, sa capacité de résistance aux agressions, son pouvoir d'adaptation à l'environnement. Il supporte que, pour augmenter sa beauté ou son rendement en fruits, on lui coupe certaines branches, on le taille. Il en sort plus élancé vers le ciel, ou plus large en frondaison ou plus facile à traiter: il se développe». (11) Le développement de l'homme et des peuples relève de la même dynamique. Chaque personne, chaque peuple porte en lui les germes de son développement qu'il suffit de faire éclore. (12) Il s'en suit que le développement est une dynamique assez complexe, un mouvement continu vers un accomplissement par des séries ordonnées d'évolutions. Il implique une croissance bien équilibrée et bien répartie (développement harmonisé), atteignant tous les aspects de la vie humaine et toutes les couches de la population (développement intégral). Dans cette perspective, le développement se définit sur la base de cinq critères qui fondent son caractère harmonisé et intégral: a. *la finalisation* c'est-à-dire que le développement a une finalité humaine et se fonde sur les valeurs humaines; il n'existe pas de développement hors des valeurs humaines; b. *La cohérence et l'homogénéité* c'est-à-dire que le développement englobe tous les secteurs de la promotion humaine; il n'est pas seulement économique, mais culturel, social et humain; c. *L'autopropulsivité* c'est-à-dire que le développement est endogène, il n'accepte pas de grève; chaque personne, chaque peuple porte en lui les germes de son développement qu'il suffit de dynamiser; d. *L'indivisibilité* c'est-à-dire que le développement d'une société n'est pas séparable de celui des individus qui constituent cette société. Le développement des personnes et celui de la société vont ensemble.

À partir de ces critères, on comprend que le développement apparaît en économie humaine comme une dynamique organique et endogène. Cette vision caractérise aussi l'approche ecclésiale de la thématique du

développement abordée dans le cadre des débats conciliaires à Vatican II, notamment dans la Constitution pastorale *Gaudium et spes* et plus tard, dans l'Encyclique *Populorum Progressio*. Dans ces documents du Magistère très marqués par l'approche organique proposée par le dominicain L-J. Lebreton qui fût «peritus» (expert) à Vatican II (13), l'Église réaffirme sa détermination à faire du développement, selon l'expression des papes Jean XXIII (*Pacem in terris*, avril 1963) et Paul VI (*Populorum progressio*, mars 1967), la «nouvelle question sociale» après «la question ouvrière» définie par *Rerum novarum* du pape Léon XIII (15 mai 1891). La problématique du développement concerne directement la dignité humaine. L'Église s'est engagée à traiter de cette thématique sous l'angle de sa compétence «d'Experte en humanité». (14) De cette contribution émerge une vision du développement comme vocation de tout homme au progrès. Celle-ci se réalise progressivement dans une dynamique à la fois de solidarité et de coopération entre peuples, mais aussi de responsabilité singulière de chaque peuple à se donner les moyens de sa politique de développement. (15) Par cette contribution ecclésiale constituant une part majeure de son programme social, l'Église propose des orientations concrètes pour le développement qui constitue encore aujourd'hui l'une des «questions sociales» urgentes nécessitant outre les principes d'orientation, une bonne stratégie d'action. C'est au cœur de l'héritage de la pensée lebretonienne qu'il convient de puiser les éléments de définition de ce qu'on peut nommer une «stratégie chrétienne» de développement harmonisé. Ayant en effet perçu en son temps la portée d'une pensée aboutissant à l'action, L-J. Lebreton s'est déployé dans la systématisation d'un mode d'agir fidèle aux méthodes inductives et déductives de son approche, conciliant les principes immuables et constants d'affirmation de dignité humaine et l'enrichissement des sciences humaines. Sa démarche peut donc contribuer à définir un ensemble d'éléments constituant la base d'une stratégie chrétienne de développement: a. Un but à long terme: une stratégie a un but qui

prend en compte le présent et le futur. b. Une méthode bien définie: pour la stratégie chrétienne inspirée de l'économie humaine, la méthode de base est l'approche systémique qui conjugue l'analyse objective propre à la méthode inductive, et les valeurs constantes de bien commun, dignité humaine propres à l'approche déductive. c. La formation des acteurs en fonction des exigences de chaque société: la stratégie doit avoir des acteurs bien formés pour la mettre en œuvre. d. La définition d'un travail en réseaux entre les acteurs: la stratégie chrétienne invite les acteurs à travailler selon les réseaux par compétence, par amitié, par lieu et espace de vie.

Face aux défis des crises récurrentes de l'économie, leur impact sur l'écologie ainsi que des situations de pauvreté persistantes dans certaines régions du monde, une telle approche capable de réveiller la conscience des hommes et des peuples sur la nécessité de la rupture avec les pratiques courantes ne garde-t-elle pas toute son actualité? Avec le concours de l'éclairage chrétien et des sciences sociales, l'économie humaine nous invite à bâtir aujourd'hui une civilisation humaine justifiant des pratiques humaines de l'économie et promotrice de développement authentique des hommes et des peuples.

### Références bibliographiques

1. Cf. V. Forrester, *L'horreur économique*, Cerf, Paris, 2001; Perret et Roustang, *L'économie contre la société*, Cerf, Paris, 2006.
2. Cf. A. Leroux (Dir.), P. Livet, *Leçons de philosophie économique, Tome I: Économie politique et philosophie sociale*, Economia, Paris, 2005, p. 189.
3. Cf. Polanyi, *La grande transformation, aux origines économiques et politiques de notre temps*, 1944. (traduction française: Gallimard, Paris, 1983).
4. Cf. L. Loty (Dir.), J-L. Perrault, *Vers une économie «humaine»? Desroche, Leuret, Lefèvre, Mounier, Perroux, au prisme de notre temps*, Hermann Éditeurs, Paris, 2014; S. Latouche, *Petit traité de la décroissance sereine*, Éditions Mille-et-une-nuit, sl., 2007.
5. Cf. K. Polanyi, *La grande transformation, aux origines économiques et politiques de notre temps*, 1944. (traduction française: Gallimard, Paris, 1983); M. Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, Seuil, Paris, 2014.
6. Cf. Benoît XVI, *Caritas in veritate* 40.
7. Cf. P. Houée, *Louis Joseph Lebret, un éveillé d'humanité*, Les Éditions de l'Atelier, Paris, 1997.
8. Cf. L-J. Lebret et H. Desroches, *Méthode d'enquête: introduction et généralité*, document Économie et Humanisme n°4, sl., 1944, p. 29.
9. Cf. L-J. Lebret, *Appels au seigneur*, Économie et Humanisme/Éditions Ouvrières, Paris, 1955, p. 33.
10. Cf. L-J. Lebret, *Dynamique concrète du développement*, Économie et Humanisme/les Éditions Ouvrières, Paris, 1961, p. 45.
11. L-J. Lebret, *Guide du militant*, Tome I, Éditions Économie et Humanisme, 1946, p. 75.
12. Cf. Ibidem.
13. Cf. D. Pelletier, «*Économie et Humanisme*», de *l'utopie communautaire au combat pour le tiers monde (1941-1966)*, Cerf, Paris, 1996. K.
14. La formule est de Paul VI, lors de son voyage apostolique au siège de l'Organisation des Nations unies (New York, 4-5 octobre 1965) cf. *Discours du pape Paul VI à l'Organisation des Nations Unies à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation*, lundi, 4 octobre 1965. L'Église se présente comme "experte en humanité". Cela signifie que toutes les situations humaines dans lesquelles les hommes et les femmes se trouvent impliquées l'intéressent de droit. C'est là qu'ils peuvent se sanctifier ou au contraire, pécher. C'est pourquoi l'Église s'intéresse à la vie en société: le travail, l'économie, l'organisation politique, mais aussi la famille, les syndicats, la défense de l'environnement, les droits de l'homme, le dialogue entre le Nord et le Sud, etc.
15. Cf. Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis* 40, 1988.